

# Ce que nous leur proposons, ce dont ils ont besoin

## *Pour tous les jeunes*

### **Préparation à la scolarisation**

Toute l'année, ADJIM propose des ateliers six demi-journées par semaine pour se remettre au français, aux maths, découvrir l'anglais, l'histoire, la culture générale, et même la physique.

Les cours se déclinent à différents niveaux, pour ceux qui ont fait un peu de primaire, pour ceux qui ont commencé le collège...

### **Alphabétisation**

De nombreux jeunes ne sont jamais allés à l'école. Trois demi-journées par semaine ils peuvent apprendre à lire, écrire, faire des opérations.

Beaucoup réussiront à intégrer des CAP après une année intensive !

### **Cours de français pour les non-francophones**

Des cours sont dispensés quatre fois par semaine, pour les débutants complets et pour ceux qui sont débrouillés.

Les non-francophones peuvent suivre les ateliers des autres matières dès qu'ils le peuvent ou veulent.

**Plus de cinquante jeunes suivent quotidiennement nos ateliers. N'hésitez pas à vous manifester !**

## *S'ils ne sont pas reconnus mineurs*

### **Hébergement**

ADJIM développe des groupes d'hébergeurs solidaires et s'associe à d'autres collectifs.

ADJIM accompagne les hébergeurs et les jeunes le temps de la prise en charge.

*Les besoins sont permanents, renseignez-vous pour devenir hébergeurs.*

### **Recours auprès des tribunaux pour être reconnus mineurs**

Pour gagner il faut des avocats, obtenir des papiers d'identité (passeports, cartes consulaires, extraits d'acte de naissance légalisés...)

Il faut aussi organiser et prendre en charge des déplacements vers les ambassades et des frais de courrier.

### **Scolarisation**

ADJIM se fait un point d'honneur de scolariser tous les jeunes qu'elle accompagne, dès qu'ils en sont capables, généralement en lycée professionnel, public ou privé. Et si besoin nous payons cantine et internat...

### **Santé et transports et téléphone...**

ADJIM s'occupe des droits d'accès à la santé et finance transports et téléphone.

## *Pour tous les jeunes*

### **Permanences juridiques**

Les jeunes mis à l'abri dans les hôtels aussi ont besoin d'aide pour être reconnus mineurs. Nous pouvons les mettre en contact avec des avocats, les aider à améliorer leurs papiers d'identité.

ADJIM tient des permanences pour les recevoir dans des lieux où ils sont sûrs de nous croiser.

### **Loisirs**

Des sorties, des visites sont proposées mais régulièrement des stages de plusieurs jours sont organisés pour faire du théâtre, de la radio (Oufipo, Longueur d'ondes), des ateliers d'écriture, de la poésie, de la peinture.

ADJIM est preneur de toute proposition pour élargir son champ d'activité.

ADJIM n'organise pas d'activités sportives. Les clubs qui voudraient inscrire les jeunes gratuitement sont sollicités.

*Vous animez un club, vous avez des propositions d'activités : contactez-nous*

**ADJIM bénéficie du soutien de la Ville de Brest, du CCAS, de l'école publique Vauban, du groupe scolaire Javouhey, des lycées publics et privés du département, et de personnes engagées.**

**Votre soutien aussi sera précieux**